

L'hon. M. STEWART: De même que pour Banff, il nous est difficile de donner un service suffisant sur une aussi vaste superficie. Nous n'avons pas de service télégraphique dans le département de l'Intérieur; il est sous la juridiction du département des Travaux publics et lui a coûté passablement cher. Nous nous proposons cette année de lui substituer le radio dans le nord du pays. Nous aurons une station à McMurray, une à Fort-Simpson et une autre à Dawson, ce qui nous dispensera d'une ligne très coûteuse qui dessert le territoire de Dawson de même que de celle qui relie McMurray au nord. Il nous faudra pour cela déboursier \$55,000. Cette somme semble assez élevée, mais plus de la moitié est dépensée par le département des Travaux publics pour la réparation de lignes télégraphiques qui ne nous sont guère utiles et dont nous pourrions nous passer.

Nous avons de plus l'expédition aux rives nord-est du Canada, dans ces îles de l'océan Arctique où nous nous établirons. Nous avons voté pour l'expédition de l'an dernier un crédit de \$45,000 mais nous avons constaté qu'il était loin de suffire et nous devons l'augmenter par un autre crédit qui sera étudié lors de la discussion des crédits supplémentaires. Cette augmentation sera, cette année, de \$35,000. Le département de la Marine a un vieux vaisseau, l'*Artic*, qui a fait plusieurs voyages dans la mer septentrionale. Il est démodé aujourd'hui; il est très lent et d'un service dispendieux. Vu la date de sa construction, il est dangereux d'envoyer dans l'océan Arctique un navire comme celui-là. Cependant, on l'emploiera, cette année pour la fondation d'un poste au cap Sabine, au large du Groënland. Ce cap se trouve sur la route des habitants du Groënland qui se rendent au détroit de Melville. Nous désirons d'autant plus établir ce poste que le capitaine Mc-Millan se propose d'y hiverner avec une expédition américaine. On se rappelle que le capitaine Peary y a séjourné un hiver au cours d'un de ses voyages, et nous sommes assez inquiets au sujet des prétentions relatives à ces îles septentrionales. Nous désirons créer un service de surveillance dans ces îles pour y faire respecter la souveraineté du Canada. On dira peut-être qu'elles n'ont guère de valeur, mais il est prouvé qu'elles contiennent de vastes gisements de minéraux et elles peuvent acquérir beaucoup de prix.

Voilà la raison pour laquelle nous demandons \$35,000 de plus afin d'envoyer l'*Artic* de nouveau dans le nord. En outre, nous avons acheté de l'amirauté un navire en acier dont la vitesse est trois fois plus grande que celle

de l'*Arctic*. Ce vaisseau ira dans ces parages à tous les ans afin de relever la police à cheval et faire l'approvisionnement des îles. Nous avions cru le mettre en service cette année mais c'est impossible. Il a été construit en 1920, est du type des chalutiers, a une vitesse de 12 nœuds et peut porter une quantité de combustible. Comme il n'a pas été construit pour les eaux septentrionales, sa coque devra être renforcée.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Pourquoi ne pas utiliser l'un des vaisseaux de notre marine marchande?

L'hon. M. STEWART: Tous ont été soigneusement examinés, mais on s'est aperçu que pas un seul ne conviendrait à cette fin. De plus, ils sont lents et la vitesse est nécessaire pour ce service. La construction de ce navire a coûté \$200,000 à l'amirauté britannique. Nous l'avons payé \$55,000 et il nous faudra ajouter \$25,000 pour renforcer sa coque. D'un autre côté, nous aurons un superbe navire pour les fins requises.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Où est le reste de l'argent qui était destiné à cette acquisition?

L'hon. M. STEWART: En plus des \$40,000, je serai obligé de demander une nouvelle somme dans les crédits supplémentaires.

M. BLACK (Yukon): Je dirai quelques mots seulement afin d'établir une comparaison entre ce service que l'on se propose d'inaugurer dans le nord du pays, et pour lequel on se propose de faire cette dépense, et le service actuel ainsi que la répartition du coût de ce service actuel, lequel a peut-être été matériellement réduit. Il me fait plaisir d'entendre le ministre indiquer une réduction relative à ce crédit. Je comprends qu'il est destiné à l'érection d'un poste de télégraphie sans fil, à Fort McMurray, un autre à Fort-Simpson, et un à Dawson, dans le Yukon. Cet item devrait en partie remplacer l'item 360 sous la rubrique Travaux publics, page 62 des prévisions budgétaires, lequel mentionne un crédit de \$277,000 pour le réseau télégraphique du Yukon. Ce crédit qui varie de \$275,000 à \$300,000, figure annuellement dans les prévisions budgétaires, depuis vingt-trois ans. C'est un crédit vivace, et bien qu'il soit très bien de l'adopter cette année, je crois que ce devrait être sa dernière apparition. Les frais d'administration du gouvernement du Yukon seraient considérables, si seulement les montants qui lui sont imputables y étaient inclus, mais lorsque des item importants qui devraient être inclus dans d'autres crédits, sont compris dans